



Yves Marcadal, Jean-Louis Paillet, Alexandra Roche-Tramier et Henri Tréziny

Défendre un oppidum en Provence Les Caisses de Jean-Jean à Mouriès (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.)

Publications du Centre Camille Jullian

Chapitre 14. Les autres ouvrages défensifs du faubourg des Petites Caisses

DOI : 10.4000/books.pccj.14793

Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2017

Date de mise en ligne : 11 février 2021

Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine

ISBN électronique : 9782491788117



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MARCADAL, Yves ; et al. *Chapitre 14. Les autres ouvrages défensifs du faubourg des Petites Caisses* In : *Défendre un oppidum en Provence : Les Caisses de Jean-Jean à Mouriès (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.)* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2017 (généré le 14 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/14793>>. ISBN : 9782491788117. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.14793>.

Chapitre 14

Les autres ouvrages défensifs du faubourg des Petites Caisses

1. Le rempart intérieur R4

La muraille R4, aujourd'hui très ruinée, n'a pas encore fait l'objet de fouilles approfondies. Elle est située à l'ouest du rempart R3, à une distance de 45 à 50 mètres environ (**fig. 164**). Les deux fortifications, séparées par un vallon très évasé d'axe nord-sud, ne sont pas parallèles et n'ont pas été construites de la même façon. Ce rempart intérieur comporte deux sections successives d'orientation légèrement différente (**fig. 141**).

La section septentrionale, de direction NNE-SSO, est implantée au sommet du flanc occidental du vallon dont la pente est assez sensible. La muraille s'appuie sur une petite falaise verticale formant le premier palier du versant rocheux montant vers l'oppidum. Un des blocs s'engageait dans la falaise grâce à une entaille rectangulaire creusée dans le roc (0,80 x 0,60 m, prof. 0,15 m environ).

Elle limite ainsi vers l'est une grande plateforme occupée par des habitations. Son épaisseur de 2 mètres et son mode de construction interdisent de l'interpréter comme un simple mur de soutènement des terres. Son emplacement lui permet aussi de contrôler le débouché d'un itinéraire secondaire permettant aux piétons d'accéder à l'habitat du plateau terminal de l'oppidum. Son rôle défensif paraît donc évident.

Le mode de construction de ce mur simple à deux parements latéraux, dépourvu de contreforts, est traditionnel (**fig. 164**). Le parement extérieur tourné vers l'est comporte une majorité de blocs de calcaire bruts de taille, en général très volumineux. Des pierres de moyenne dimension disposées en assises régulières constituent le remplissage intérieur. Dans l'état actuel de la recherche, les autres détails techniques de la construction (fondation sur le substrat rocheux ? élévation en terre crue montée sur une base de pierres ? emploi d'un liant argileux) nous échappent. La partie en pierre de la muraille devait atteindre une hauteur notable si l'on considère la masse des blocs effondrés sur le flanc du vallon. La longueur conservée de l'ouvrage à partir de la falaise jusqu'à son changement de direction est de 32,5 mètres.

La construction se raccorde alors à un autre gros mur (MR8, **fig. 141**) de direction ouest-est presque perpendiculaire, qui limite la plateforme du côté sud sur une vingtaine de mètres de longueur avant de disparaître plus à l'ouest. Ce mur simple à deux parements et bourrage interne de pierres et de terre, épais de 1,55 mètre, se différencie du rempart R4 par des blocs de parement moins volumineux. Les deux murailles, qui ne sont probablement pas contemporaines, n'avaient d'ailleurs probablement pas la même fonction, R8 ayant pu jouer le rôle de mur de soutènement de la plateforme.

La section suivante, de direction nord-sud, a été arasée et ses pierres récupérées. Son début est néanmoins matérialisé par un alignement rectiligne de gros blocs (MR7), dont les faces extérieures sont retouchées alors que les faces intérieures sont irrégulières. Cet alignement est prolongé dans la même direction par une série d'entailles découpant le substrat rocheux.

Les vestiges du rempart disparaissent ensuite totalement jusqu'à la falaise méridionale.

Malgré le caractère incomplet de cette construction et du manque d'informations dû à l'absence de fouilles, sa fonction défensive au cours de l'âge du Fer paraît certaine. Pour l'interpréter, on ne doit pas écarter a priori l'hypothèse du mur d'enceinte d'un habitat de faible surface occupant seulement une partie du versant, et constituant une entité archéologique indépendante de l'oppidum. Un parallèle avec le petit site fortifié du Verduron sur les hauteurs de Marseille (Bernard 2005) serait évidemment séduisant. Cet habitat isolé et de taille réduite (2000 m²) a été occupé au III^e s. av. J.-C. Bien structuré à l'intérieur d'une enceinte quadrangulaire, il est organisé en plusieurs îlots séparés par des ruelles parallèles. L'épaisseur assez modeste (un mètre environ) du mur de fortification périphérique est du même ordre que celle du rempart R3. Mais une telle comparaison ne peut être prise en considération, puisque deux des quatre murs du périmètre à défendre dans ce cas de figure n'ont pas été retrouvés et que le troisième, MR8, semble bien correspondre au mur de soutènement d'une plateforme occupée par des habitations. Dans ces conditions, il nous apparaît plus judicieux d'interpréter le rempart R4



Fig. 164. Vue vers le sud du rempart R4 des Petites Caisses.

comme un des murs de défense d'un premier faubourg de l'oppidum. Cette interprétation n'a de sens que si l'on raccorde son extrémité méridionale au mur parapet R6 (cf. infra) couronnant le sommet de la falaise méridionale, de manière à compléter le périmètre défensif de l'habitat.

En l'absence de fouille, toute datation précise de ce rempart serait aléatoire. Mais on peut toutefois pour l'instant, sous réserves de vérifications ultérieures, avancer deux hypothèses différentes sur le plan chronologique.

Première hypothèse. Dans l'état actuel de nos connaissances, rien n'interdit de penser qu'un premier faubourg fortifié de l'oppidum se soit installé très tôt sur le versant de Jean-Jean. La muraille R4, par sa forte épaisseur et son mode de construction, s'inscrit en effet dans la tradition des remparts régionaux édifiés tout

au long de l'âge du Fer. Et l'on ne doit pas oublier les traces laissées par l'importante occupation des VI^e-V^e s. av. J.-C.¹⁹⁰.

Deuxième hypothèse. Au II^e s. av. J.-C., au cours d'une nouvelle période de forte occupation, R4 défendait un premier faubourg établi sur le versant, lequel sera rapidement débordé par l'extension de l'habitat. Remplacé au début du I^{er} siècle par un nouveau rempart (R3) de conception entièrement nouvelle, il aurait été à partir de ce moment-là en grande partie détruit et ses pierres remployées. Mais son tracé a en partie conditionné le schéma d'urbanisme du faubourg, car nombre des murs d'habitation qui affleurent partout sur

190. Cf supra, 1^{ère} partie, chap. 4.



Fig. 165. Fond de la tranchée de fondation du mur parapet R6, situé en bordure de la falaise méridionale des Petites Caisnes.

le versant et chevauchent le tracé supposé de sa section méridionale ont conservé la même orientation.

Le plan d'ensemble des vestiges actuellement apparents indique que d'autres habitations, qui présentent des orientations différentes, appartiennent à un moment encore plus tardif de l'occupation de la partie orientale du versant des Petites Caisnes.

2. Le parapet méridional R6

Pour protéger l'habitat, il était nécessaire de fermer le périmètre défensif au sud par un mur de fortification conçu en fonction de la hauteur importante de la falaise méridionale.

Dans la partie occidentale du site, la falaise est suffisamment haute et verticale pour dispenser les habitants de la construction d'un véritable rempart. Il suffisait d'en surmonter le bord par un mur de faible hauteur pouvant servir de parapet, afin de mettre les défenseurs à l'abri de tirs lancés depuis le piémont. L'existence de ce mur est établie de façon certaine grâce à un creusement linéaire visible sur plusieurs centaines de mètres de longueur (fig. 165). Elle se poursuit jusqu'à l'unique point de

descente possible au-delà du rempart R5 vers le piémont et la source de Servanes (fig. 6). Une entaille verticale creusée dans la roche sur le bord de l'à-pic forme une tranchée très peu profonde¹⁹¹ (0,10 m au maximum) destinée à maintenir solidement la base du mur. Sa largeur (0,80 à 1,0 m) correspond à celle d'un mur pouvant servir de parapet de protection. Ce mur est aujourd'hui détruit, à l'exception de trois blocs cyclopéens encore en place à proximité du rempart occidental R5, à la base de l'un des murs (MR23, Us 3306) de la zone d'entrée. Ces blocs nous apportent une information précieuse sur le mode de construction de ce parapet et sur les matériaux employés.

Dans la partie orientale de son tracé, la falaise diminue progressivement de hauteur pour finir par disparaître aux abords du rempart R3. Dans ce secteur, une muraille plus épaisse était indispensable. Ses vestiges n'ont pas encore été observés, ce qui n'est pas pour nous surprendre si l'on considère le rôle des récupérateurs de matériaux dans la destruction du rempart R3 proche.

191. Avant d'entamer superficiellement le substrat rocheux, cette tranchée devait traverser une épaisseur de terre depuis lors décapée par l'érosion.